

Première saison pour l'AOP agneaux prés salés



OVIN

Le 16 mai dernier, les 13 éleveurs de l'ODG ont annoncé le lancement de la première saison d'AOP agneaux prés-salés de la Baie du Mont St Michel. Avec l'AOP, les éleveurs ont désormais une protection de leur produit à l'échelle européenne. La pérennité de cette démarche dépend cependant aussi de la quantité de production qui pourra être développée en AOP. En effet, les effectifs actuels d'agneaux commercialisés en AOP (1664 en 2013) ne suffisent pas pour répondre à la demande. En Ille-

et-Vilaine (35), il faudra installer pour pérenniser et, dans la Manche (50), transmettre les exploitations existantes et attirer celles qui commercialisent actuellement leurs agneaux prés-salés hors de l'AOP. La mobilisation de tous les acteurs (organisations professionnelles agricoles, administrations, élus locaux et bien sûr éleveurs et futurs éleveurs) est donc au programme des actions car la baie du Mont St Michel et les hâvres du Cotentin ne seraient plus les mêmes sans les agneaux...